Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Le Petit-Bonheur

Tenue au salon du personnel

mardi 24 septembre 2013, 20h00

PROCÈS-VERBAL

Étaient Présents :

Christiane Boucher (directrice)
Christine Archambault (TES)
Sylvie Thibault (Orthopédagogue)
Réjean Samson (enseignant)
Alain Coupal (enseignant)
Priscilla Noury (enseignante de 4e année)
Hélène Éthier (SDG)
Sébastien Arbic (Président et parent)
Caroline Guay (parent)
Marie-France Lemaire (parent)
Stéfanie Massé (parent)
Philippe Giguère (parent)
Christine Ouimet (parent)

Projet d'ordre du jour

1. Accueil des membres du Comité d'établissement
2. Élections aux divers postes
3. Calendrier des rencontres
4. Activités complémentaires
5. Parole au public
6. Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUARUM ET

La réunion du conseil d'établissement débute vers 20 h 00 à la suite de l'assemblée générale de 19 h 0 au gymnase.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ÉLECTIONS AUX DIVERS POSTES

L'adoption est proposée par Mme Christine Archambault et appuyée par Mme Caroline Guay.

CE1314-001 **Adopté à l'unanimité.**

Élection du président du C.É. pour l'année 3013-2014 : M.Sébastien Arbic
de la vice-présidente : Mme Marie-France Lemaire
de la secrétaire : Mme Stéfanie Massé.

CE1314-002 **Adopté à l'unanimité.**

3. CALENDRIER DES RENCONTRES

Le document intitulé Proposition de date pour les réunions 2013-2014 circule entre les membres du CÉ. Les dates proposées pour la tenue des séances du CÉ en 2013-2014 sont les suivantes :

1re séance : mardi, le 24 septembre 13
2e séance : mardi, 22 octobre 13
3e séance : mardi, le 26 novembre 13
4e séance : mardi, le 17 décembre 13
5e séance : mardi, le 21 janvier 14
6e séance : mardi, le 1er avril 14
7e séance : mardi, le 6 mai 14
8e séance : mardi, le 17 juin 14

Possibilité d'une rencontre en mars, cela reste à déterminer en temps et lieux.

4. ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

4.1 Mme Boucher effectue une demande particulière aux membres du conseil, qui vise à modifier le code de vie pour l'année scolaire 2013-2014, UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES DE 4E, 5E ET 6E ANNÉE.

Cela consiste à expérimenter, à partir du lundi 30 septembre jusqu'aux températures fraîches de l'automne 2013, de permettre aux élèves de 4e, 5e et 6e année UNIQUEMENT, de venir à l'école en rouli-roulant, en trottinette ou en patins à roues alignées, ainsi que de le ré-expérimenter au printemps 2014 si tout a bien fonctionné.

De nombreuses discussions ont eu lieu dans lesquelles il a été mentionné que les élèves et leurs parents devront signer un engagement, comme pour le code de vie, dans lequel chacun est responsable de son matériel. De plus, ils devront respecter toutes les consignes de sécurité s'y rattachant, faute de quoi un élève pourrait perdre son privilège et si de façon générale les nouvelles consignes ne sont pas respectées, la nouvelle permission prendra fin pour tous. De plus, un espace de rangement sera prévu à l'intérieur de l'école, dans les aires de casiers des élèves visés par le projet.

- La proposition fut la suivante :

'' Êtes-vous d'accord pour faire une expérimentation, qui va à l'encontre du code de vie 2013-2014, à partir du lundi 30 septembre 2013 jusqu'aux températures fraîches de l'automne 2013, pour permettre aux élèves de 4e, 5e et 6e année UNIQUEMENT, de venir à l'école en rouli-roulant, en trottinette ou en patins à roues alignées, ainsi que de le ré-expérimenter au printemps 2014 si tout a bien fonctionné précédemment?''

CE1314-003 **Adopté à l'unanimité.**

4.2 Mme Boucher informe les membres du conseil qu'un autre projet est en élaboration, s'adressant cette fois-ci aux élèves de la 1re à la 6e année. C'est un spectacle pour enfants s'intitulant :''Un vent de changement'', qui aura lieu à l'École d'Éducation Internationale, à McMasterville. C'est un spectacle gratuit avec aucun coût de transport puisque les élèves iront à pied! Les dates sont à déterminer.

5. PAROLE AU PUBLIC

- AUCUN PUBLIC!

Toutefois, un parent membre du comité demande s'il est possible de créer un registre contenant les noms et courriels des parents, ou de certains parents d'élèves de l'école, ainsi que leurs habiletés, aptitudes, spécialités et/ou toute autre information pertinente, pouvant venir en aide, de quelque façon que ce soit, à d'autres parents et/ou personnel de l'école. Ce fut rejeté, mais Mme Boucher a mentionné le report de cette discussion lors d'une rencontre ultérieure.

6. CLÔTURE

Clôture de la séance à 20h40.

CE1314-004 **Adopté à l'unanimité.**

Sébastien Arbic Président	Christiane Boucher Directrice